

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

10  
4  
10  
5  
5  
2.10

# L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

## La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 16 OCTOBRE 1830 N<sup>o</sup>. 15.

### HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le général Montgomery leur fit reponse ; “ Que la ville de Montréal n'ayant ni munitions, ni artillerie, ni troupes, ni provisions de bouche, et n'ayant pas en son pouvoir de remplir un seul des articles du traité, n'avait aucun titre à une capitulation ;—que l'armée continentale, dédaignant tout acte d'oppression et de violence, n'était venue que dans le dessein exprès de donner la liberté et la sureté ; et que le général s'engageait sur son honneur à maintenir dans la jouissance paisible de leurs propriétés de toute sorte les communautés et les particuliers de Montréal ;—que les habitans, anglais, français ou autres, seraient maintenus dans le libre exercice de leur religion ;—que la lutte qui existait malheureusement entre la Grande-Bretagne et ses colonies, ne lui permettait pas de prendre un engagement formel quant à la liberté du commerce avec le métropole, ni de faire une promesse générale de passeports ; mais qu'autant que la chose serait compatible avec la sureté des troupes et le bien public, il se trouverait heureux de pouvoir favoriser le commerce ; et à cet effet, il promettait d'accorder des passeports pour les pays hauts, lorsqu'il lui en serait demandé ;—qu'il promettait de ne point forcer les habitans de la ville à prendre les armes contre la mère-patrie, non plus qu'à contribuer aux frais de la guerre qu'on lui faisait ;—mais qu'il espérait qu'il s'assemblerait un congrès ou une convention provinciale, qui entrerait avec zèle dans toutes les mesures qui pourraient contribuer à établir les droits civils et religieux de toutes les colonies sur des bases solides ;—que l'armée continentale étant venue comme protectrice ou libératrice, on ne pouvait pas dire de ceux qui lui étaient opposés qu'ils prenaient les armes pour la défense de la province ;—

qu'il n'était pas au pouvoir du général de promettre le retour des prisonniers;—mais que des motifs d'humanité l'engageaient à user de son influence pour qu'ils fussent rendus à leurs familles, pourvu que la chose se pût faire sans mettre en danger la sûreté publique;—qu'il serait promptement pris des mesures pour établir des cours de justice sur un plan libéral et conformément à la constitution anglaise; que les citoyens ne seraient sujets à loger des troupes que quand la chose serait absolument nécessaire; nécessité dont le général devait être juge; que les habitans de la campagne et les sauvages n'entreraient pas dans la ville avant qu'il n'y eût été mis des gardes; que le lendemain, à 9 heures, les troupes continentales prendraient possession de la porte des Récollets, où devaient se trouver ceux qui avaient en charge les magasins du roi, pour en livrer les clés au quartier-maître général;—que cet engagement était déclaré obligatoire pour tout officier qui lui succéderait dans le commandement de ce district."

Ces procédés préliminaires ayant été arrangés à la satisfaction de toutes les parties, autant que les circonstances le permettaient, Montgomery prit possession de Montréal, le lendemain, 13, à l'heure indiquée dans la déclaration précédente. Le premier avantage que le général américain tira de cette possession fut de pouvoir habiller et équiper ses troupes, qui commençaient à se trouver dans un dénuement peu ordinaire.

Quelle qu'elle ait été, dit un historien, la nature de la réception de Montgomery en dedans les murs de Montréal, son arrivée fut accueillie dans les faubourgs d'une manière qui dut lui causer beaucoup de satisfaction; faisant allusion à une adresse de congratulation qui lui fut présentée par une quarantaine des habitans de ces faubourgs. Mais tout ce qu'on peut conclure de ce fait, c'est que la cause des colonies avait quelques partisans parmi les habitans des faubourgs, comme parmi ceux des campagnes, au lieu qu'elle n'en avait point ou presque point chez les habitans des villes; d'où il était résulté une défiance mutuelle, une espèce d'antipathie entre les uns et les autres.

Quoiqu'il en soit, Montgomery, apprenant que le général Carleton était à la hauteur de la Valtrie, fit faire de suite les préparatifs nécessaires pour le poursuivre, dans la vue de le faire prisonnier, avec ceux qui l'accompagnaient, et de mettre ainsi une fin prompte et heureuse à la guerre du Canada. Son dessein ne réussit pourtant qu'à demi; car dès qu'on vit qu'il n'était pas possible de faire descendre les vaisseaux, et que le général américain allait arriver de Montréal sur des bateaux avec de l'artillerie, pour les attaquer et les pousser sur les batteries de Sorel, on fit embarquer le gouverneur dans un canot, pendant la nuit, et on trouva le moyen de lui faire dépasser les batteries de l'ennemi sans être aperçu, et de se rendre ainsi à Québec, où il arriva le 19.

Le brigadier Prescott, demeuré sur la flotille entre deux feux, fut contraint de se rendre. La capitulation est signée du 19 Novembre, et portée en substance : Que les officiers, sous-officiers et soldats, tant de terre que de mer, demeureront prisonniers de guerre ;—que les vaisseaux, appartenant au gouvernement retourneront à Montréal par le premier vent favorable, avec les troupes, les munitions, les effets militaires et les vivres, et y seront livrés au major John BROWN et au docteur JONAS FAX. Tous ceux qui n'étaient point militaires avaient la liberté de s'en retourner chez-eux, et les vaisseaux ou radeaux qui n'appartenaient pas au gouvernement devaient être remis à leurs propriétaires.

Tandis que les Américains attaquaient le Canada du côté de Montréal, une autre expédition s'avançait par le sud-est, pour l'attaquer du côté de Québec. Vers le milieu de Septembre, le colonel ARNOLD était parti du camp d'auprès de Boston, à la tête d'environ quinze cents hommes. Il se rendit d'abord à l'embouchure de la rivière Merymack, où il trouva des vaisseaux qui le transportèrent à l'embouchure du Kennebec. Le 22 du même mois, il embarqua ses troupes dans deux cents bateaux sur cette rivière, et la remonta jusqu'à sa source, avec des peines, des fatigues et des difficultés incroyables, en conséquence des rapides dont elle est remplie. Ceux de ses gens qui n'étaient pas employés dans les bateaux, avaient à s'avancer à pied, le long des bords de la rivière, à travers des bois épais, des marais et des ravines dont le pays était entrecoupé. Un grand nombre d'hommes tombèrent malades de fatigue et d'épuisement, et lorsque l'expédition arriva à la source du Kennebec, un des colonels, prenant le prétexte de la rareté des vivres, rebroussa chemin avec sa division, à l'insçu du commandant en chef, qui avait pris les devans. Par cette désertion, l'armée d'Arnold se trouva diminuée d'un tiers ; mais ce contretemps ne l'empêcha pas de continuer sa route avec la même constance et la même résolution. Il traversa ce qu'on appelle la hauteur des terres, se trouva à la source de la rivière de la Chaudière, et arriva, le 4 Novembre, à Sartigan, le premier établissement canadien sur cette rivière, où il se procura les rafraichissemens dont ses troupes avaient le plus grand besoin. \*

\* L'écrivain qui nous fournit cette relation s'indigne de ce que les Canadiens épars et peu nombreux du haut de la Chaudière, ne se soient pas rassemblés, pour repousser l'armée d'Arnold, au lieu de lui vendre des vivres. Il se souvenait pourtant qu'ils étaient sans-armes, (pour avoir été désarmés après la conquête,) puisqu'il parle de *fourches* ; il n'oubliait pas, puisqu'il l'avoue ailleurs, qu'un grand nombre de ses compatriotes, faisant bien pis que de demeurer neutres, s'étaient joints aux rebelles, comme on ap-

Arnold fit reposer ses gens trois ou quatre jours à Sarrigan. Il y publia une adresse ou une proclamation du général WASHINGTON, de la même teneur à peu près que celle que les généraux Schuyler et Montgomery avaient adressée aux Canadiens, en arrivant sur les frontières de la province. Il les invitait à se joindre aux habitans des autres colonies, et à se ranger sous les drapeaux de la liberté : il leur déclarait que l'armement n'était pas envoyé dans leur province pour les piller, mais pour les protéger et les soutenir ; que les commandans avaient ordre de se regarder comme au milieu de leurs meilleurs amis ; qu'il exhortait donc les Canadiens à ne point abandonner leurs habitations, à ne point s'éloigner de leurs amis, mais à leur fournir, moyennant compensation, tout ce qui leur serait nécessaire.

(A continuer.)

### TROUBLES DANS LES PAYS-BAS.

Les derniers journaux anglais contiennent les détails, des troubles sérieux qu'il y a eu à la fin d'Août, dans plusieurs villes de la Belgique, et particulièrement à Bruxelles. Nous nous bornerons aux principaux faits.

Ce qui suit est extrait *Courier des Pays-Bas* du 26 Août. "Il se passe en ce moment des événemens sérieux à Bruxelles, Nous ferons simplement l'office de rapporteur. Il est assez généralement connu combien les Belges de toutes classes et dans toutes les provinces sont mécontents. Nos députés dans la chambre et les journaux indépendants ont souvent fait allusion à ce fait. Avant-hier, le public a lu avec surprise et chagrin un article de la *Gazette des Pays-Bas*, (journal officiel du gouvernement,) qui parlait avec emphase du bonheur dont jouissaient les Belges, et de la joie et des réjouissances auxquelles ils se livraient. Ce langage était d'autant plus insultant, que depuis quelques jours, l'exaspération publique était violente, et donnait lieu à beaucoup d'inquiétude sur la disposition des esprits.

pellait alors les Américains, et avaient fait tout ce qui avait dépendu d'eux, quoique presque toujours inutilement, pour entraîner les Canadiens dans leur parti ; enfin, s'il y eût un peu réfléchi, il aurait compris qu'il n'était pas raisonnable d'exiger que des hommes encore généralement regardés dans leur pays comme des étrangers indignes de participer aux droits et aux privilèges de sujets anglais ; que des enfans adoptés tout au plus, et d'assez mauvaise grâce, se fissent déponiller, et peut-être massacrer, tandis que des enfans jusqu'alors objets d'une prédilection presque aveugle, auraient hésité, pour la plupart, selon les apparences, à mettre un denier de leur poche dans la balance, pour la faire pencher du côté de leur mère-patrie.

Hier soir, la représentation de la *Muelle de Portici* avait attiré une foule prodigieuse. Le théâtre se trouva trop petit, et une multitude d'individus s'étaient postés sur la place de la monnaie. A la fin de la représentation, il se forma des groupes nombreux qui se dirigèrent vers l'imprimerie du *National*.

En un moment, les fenêtres furent brisées, et on assaya d'enfoncer la porte. Quelqu'un s'écria : "Allons chez Libry." A ces mots la multitude, qui croissait à chaque instant, revint sur ses pas. Les fenêtres de Libry Bagnano (principal rédacteur du *National*), furent brisées; les portes enfoncées, les meubles brisés, les livres et les papiers déchirés et jetés en morceaux, par les fenêtres. Il était alors 11 heures, la multitude encombrait la rue de la Madeleine, et dans la première effervescence, la police s'abstint prudemment d'agir. Son intervention n'aurait fait qu'accroître le mal. On dit aux gens d'armes : "N'agissez point, et l'on vous laissera tranquilles." Vers minuit, la foule se divisa : un groupe se rendit à la place royale avec un pavillon composé des rideaux de Bagnano. L'officier du poste sortit, et leur demanda ce qu'ils voulaient ? Le commandant de la ville s'avança à leur rencontre, et leur fit la même question. On n'entendit que les cris confus de *liberté ! justice !* Un autre groupe se porta au palais de justice, et en un moment, toutes les croisées de la cour d'assise furent brisées aux cris de *A bas Van-Maanen ! Vive de Potter !* Peu après, le commandant se rendit à l'hôtel de ville, et les gendarmes à cheval commencèrent à faire la patrouille.

Un rassemblement nombreux se dirigea vers la demeure du directeur de la police. Les portes en furent enfoncées, et tout y fut brisé et détruit comme chez Bagnano. La multitude commença alors à prendre une attitude plus sérieuse et plus violente. Toute la ville fut informée de ce qui se passait; les habitans sortirent de leurs maisons, et les troupes prirent les armes.

Les premiers coups de fusil furent tirés vers une heure, quand la commotion devint plus tumultueuse et plus décidée. La foule se porta tumultuairement à l'hôtel de M. Van-Maanen, ministre de la justice, à la place du petit Sablon, et quand elle y fut arrivée, l'exaspération parut être à son comble. Les portes ayant été enfoncées, la multitude se précipita dans la maison, en criant *A bas Maanen*, et tout y fut saccagé en un instant. Les troupes voulurent rétablir l'ordre, mais elles se trouvèrent trop faibles. Elles furent attaquées, désarmées, et obligées de reculer. Le feu fut mis au palais; les flammes firent des progrès rapides; les pompiers accoururent sur le lieu, mais ils furent repoussés par la multitude enragée, qui déclara qu'elle ne se retirerait point que le bâtiment ne fut brûlé jusque dans ses fondations,

Durant la nuit, tous les armuriers furent forcés de livrer au peuple toutes les armes qu'ils avaient dans leurs ateliers. Ceux des habitans qui avaient des fusils s'en armèrent; un certain nombre de mousquets furent arrachés aux soldats, ou abandonnés par eux, pour n'avoir pas à tirer sur le peuple.

Sur les 5 heures, lorsque le jour commençait à éclairer les mouvemens, la force armée se déploya davantage. Un bataillon de chasseurs et un bataillon de grenadiers se répandirent par compagnies dans les rues où l'agitation était la plus grande. Vers 6 heures, sur la place du Sablon, un officier ordonna de tirer, et la lutte devint sanglante. Les uns tombaient morts, les autres étaient emportés blessés, et le pavé fut teint de sang. La force armée traversa les rues, tirant par volées, tantôt sur le peuple, et tantôt en l'air. Les habitans étaient armés de fusils, d'épées et de bâtons. Ils se postèrent principalement aux coins des rues. Bruxelles offrait le spectacle d'une ville qui s'attend à être prise d'assaut.

Les bons citoyens se sont assemblés pour s'entendre sur les moyens de rétablir la tranquillité, et de protéger les personnes et les propriétés.

Au milieu du bruit des armes, l'énoncé d'une opinion quelconque sur ces commotions serait déplacée. Cependant elles indiquent un fait incontestable, que nous ne pouvons pas taire. Le mécontentement des Belges est grand, réel et croissant. L'apaiser est un devoir; le dissimuler serait un très-mauvais calcul; le nier serait un acte de folie. Nous dirons au peuple: "Remplissez votre devoir de citoyens avec zèle, énergie et loyauté; sachez défendre vos droits; mais sachez aussi que tout soulèvement illégal, tumultueux et accompagné de voies de fait est une faute, une folie et un crime. Conqurez votre liberté par l'ordre." Que le gouvernement ouvre les yeux. Ce n'est plus le temps de se faire illusion sur la disposition des esprits; et la voix publique des Belges doit être écoutée. Il serait si aisé à l'exécutif de se faire aimer et respecter. Il ne lui faudrait qu'un changement de système, le renvoi de quelques hommes, pour gagner tous les cœurs. Puisse ce vœu général être écouté sans délai, et sans arrière-pensée. La paix serait rétablie; la liberté unirait tous les partis, et l'indépendance nationale serait affirmée par la liberté. Serait-il possible qu'il y eût quelque hésitation, quelque refus?

Ce qui suit est extrait d'une lettre adressée au *Morning Herald* de Londres. Jeudi matin, un régiment d'infanterie posté au grand Sablon fut entouré d'une grande multitude: je vis plusieurs officiers donner la main à divers individus de la foule, et je les entendis dire: "Les soldats belges fraternisent avec le peuple." Tous les meubles et autres effets qu'il y avait

dans l'hôtel du commandant ont été brûlés devant sa porte. Hier, vers midi, la tranquillité était en partie rétablie; toutes les troupes se réunirent devant le palais du roi, et après quelque pourparler, elles consentirent à abandonner la ville aux gardes bourgeoises ou nationales dont plus de 5000 étaient déjà organisées, et armées. La maison de M. Kuyff, chef de police, a été attaquée; tous ses meubles, ses voitures, &c. ont été détruits ou brûlés dans les rues. Des détachemens de la garde nationale font présentement la patrouille dans les rues avec des pavillons portant ces inscriptions: *Sûreté! Liberté! Sûreté publique!*

La proclamation suivante est datée du 28 Août.

“Habitans de Bruxelles:—Le bruit s'étant répandu que des troupes marchent sur cette ville, le commandant de la garde bourgeoise se hâte de vous faire savoir qu'il a été donné des ordres par l'autorité militaire supérieure pour les empêcher d'entrer.

“La sûreté de la ville de Bruxelles demeure exclusivement confiée à la brave garde civique, qui a jusqu'à présent fait son devoir avec tant d'habileté.

“Une députation des principaux habitans de Bruxelles va partir pour la Haie.

“En attendant son retour, les troupes stationnées dans la partie haute de la ville demeureront inactives.”

La députation partit le même jour.

On lit ce qui suit dans un *postscriptum* du *Globe* de Londres, du 1er. Septembre au soir:—Nous venons de recevoir par exprès le *Journal de la Belgique* du 30 et du 31. Août. Nous en traduisons ce qui suit:

“Il y a peu d'apparence qu'on demande l'intervention du militaire à Bruxelles; du moins, s'il s'y montre un esprit calme et modéré de conciliation. La nécessité d'employer le militaire serait certainement fatale; vu qu'on ne peut compter que sur les troupes hollandaises, et que l'animosité mutuelle des deux races n'en deviendrait que plus invétérée. Après tout, le roi pourrait bien ne déployer une apparence de forces que pour modérer l'étendue des demandes, et modifier des démonstrations qui paraissent si promptes et si générales.

D'après des avis reçus à Londres, le 1er. Septembre, par le paquebot de Rotterdam, il y avait eu des troubles à Anvers le dimanche soir: un nombre de jeunes gens avaient parcouru les rues en criant. “*Vive la révolution! Vive la liberté! A bas les ministres! Vive M. de Potter, &c.* Les troupes avaient été appelées; la bourgeoisie s'était organisée en garde pour la protection des propriétés: quatre individus avaient été tués, au départ du paquebot.

Il y avait eu d'abord une grande fermentation à Gand. A Namur, un rassemblement considérable avait d'abord causé beaucoup d'inquiétude; mais la garde bourgeoise s'était organisée, et la foule s'était dispersée. La garde civique s'était formée d'avance à Mons, de peur de quelque commotion populaire. On disait qu'il y avait une grande fermentation à Liege. On voyait les officiers et les bourgeois se promener dans les rues bras à bras, et portant les couleurs rouge et jaune. A Bruxelles, l'ancien pavillon tricolore brabançon avait été déployé, disait-on, sur l'hôtel de ville et ailleurs.

Il est dit dans une lettre de la Haie du 29 Août: "Il est impossible de vous peindre la sensation qui a été produite ici par le mouvement révolutionnaire de Bruxelles. Le conseil s'est assemblé hier à 9 heures du matin, et ce soir à 5 heures. Le roi paraît être résolu d'agir avec autant de fermeté que de bon sens. Il va être émané une proclamation pour assembler les états-généraux, à l'effet de discuter les réclamations des Belges, et de remédier aux maux réels. Cependant on fait partir des troupes pour le théâtre des commotions. On dit pourtant que plusieurs des membres du conseil ont représenté que la mesure était impolitique, et l'on pense que l'ordre sera contre-mandé. Au reste il circule plusieurs bruits qui ne paraissent appuyés sur aucun fondement solide. On dit, par exemple, que le roi a fait emprisonner une députation de Bruges; qu'il va se mettre ou qu'il s'est déjà mis en marche, à la tête d'un gros corps de troupes pour Bruxelles, et que cette ville est déjà entourée de 20,000 hommes de troupes hollandaises, sous le commandement du prince d'Orange.

ITALIE.—D'après des nouvelles de Rome du 12 Août, le pape a tenu un conseil de cardinaux, où il a été résolu, que la Cour de Rome avait appris avec regret ce qui s'était passé à Paris, mais que Sa Sainteté ne désirait pas s'opposer au vœu de la nation. D'où il faut conclure que le pape est disposé à reconnaître le présent gouvernement de France.

Aussitôt que les évènements de France furent connus à Rome, les membres de la famille du feu empereur réclamèrent le privilège de rentrer dans leur patrie. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyons et primat des Gaules, a déclaré qu'il avait intention de reprendre ses fonctions archiépiscopales, et d'annuler les arrangemens ecclésiastiques faits en son absence et à son préjudice.

On donne ce qui suit comme datée du Piémont, le 21 Août. "Nous apprenons de Milan, que plusieurs estafettes du conseil aulique de Vienne ont apporté des dépêches au gouvernement

Lombardo-Vénétien. On dit que les garnisons Autrichiennes du Milanais et des provinces Vénitiennes vont être renforcées. Nous sommes aussi informés qu'il a aussi été assemblé sur le Pô plusieurs régimens, qui, du consentement du roi de Sardaigne, renforceront la garnison d'Alexandrie. La police de Milan surveille plus strictement que jamais tous les étrangers qui entrent dans la ville. Les relations diplomatiques de notre gouvernement avec Vienne sont très actives. On pense que le but de ces relations est de préserver l'ordre et la paix en Italie."

AUTRICHE.—On lit ce qui suit, sous la date de Vienne, 19 Août :—“ Depuis les évènements de France, il a régné une grande activité dans notre département des affaires étrangères. Hier, il y a eu un grand conseil des ministres. Nous apprenons que la garnison de Mayence, comme forteresse de la confédération, doit être renforcée, et que 25,000 hommes de troupes Autrichiennes ont eu ordre de marcher en Italie. On n'a pas néanmoins la moindre idée de guerre, et nous sommes convaincus ici, que si le gouvernement de France demeure fidèle au système qu'il a adopté, s'il continue à agir avec modération, et s'il ne s'élève pas de nouvelles dissensions entre les habitans de la France, notre gouvernement ne verra aucun obstacle à reconnaître la nouvelle dynastie, et l'ambassadeur français, qui a cessé d'exercer ses fonctions, reprendra bientôt son caractère diplomatique.”

FRANCE.—Le 23 Août, le roi a émané l'ordonnance suivante :

*Louis Philippe, &c.*—Nous avons ordonné et ordonnons, que le projet de loi suivant soit présenté à la chambre des députés par notre garde des sceaux, et par M. Dupin, aîné, qui est chargé d'en expliquer les motifs :

Art. 1. Les Français bannis d'après les articles 3 et 7 de la loi du 12 Janvier 1816, sont rétablis dans tous leurs droits civils et politiques, et peuvent conséquemment rentrer en France.—Ils sont aussi rétablis dans les propriétés et pensions dont ils ont été privés par cette loi, sans préjudice aux droits acquis par d'autres.—Ce dernier règlement est applicable à ceux qui sont déjà rentrés en France en vertu de décisions particulières.

Art. 2. Les pensions ainsi rendues ne commenceront qu'après la publication de cette loi.

Art. 3. Elle ne doit point déroger aux conditions de l'article 4 de la loi sus-mentionnée.

Ce projet de loi a été agréé par la chambre des députés le 23 Août.

Les ex-ministres Polignac, Peyronnet, Chantelauze et Guérnon-Ranville, ont été amenés, le 27, au château de Vincennes, près Paris.

On lit ce qui suit dans une lettre du 28. "Les commissaires nommés par la chambre des députés pour procéder préliminairement au procès des ex-ministres, se sont rendus aujourd'hui au château de Vincennes pour interroger les accusés. Ils paraissent abattus, particulièrement M. de Polignac. Les commissaires, à ce que j'apprends, n'ont pas terminé l'interrogatoire des prisonniers, quoiqu'ils soient déneuf heures au château.

"Les ex-ministres sont confinés dans des chambres séparées, et ne peuvent communiquer entr'eux; mais sous tout autre rapport ils sont traités avec beaucoup d'indulgence.

"Quelque coupable qu'ait été la conduite des derniers ministres, une grande majorité des généreux Parisiens font tous leurs efforts pour leur sauver la vie, et pour induire la chambre (des pairs) à ne les condamner qu'à la prison ou au bannissement. Il s'agit seulement de savoir si une pareille indulgence dans un temps où Paris est encore teint de sang, ne serait pas capable de produire un autre mouvement populaire."

Il a été fait un rapport à la chambre des pairs sur un projet de loi pour l'élection provisoire de députés afin de remplir les places vacantes. La discussion devait avoir lieu le 30.

Le lieutenant général comte de Ste. Suzanne, pair de France, et le duc de Bourbon, sont morts le 28. Le dernier était âgé de 75 ans.

Le prince de la Moskowa (fils du maréchal Ney) doit commander un régiment de la garde nationale. Plus de 120 officiers généraux de 1830 vont être remplacés par d'anciens officiers à demi-paie.

ESPAGNE.—Ferdinand, (disait-on, il y a quelque temps,) a publié un nouveau décret contre la presse. Il décerne deux années d'emprisonnement pour les délits mineurs, et la peine de mort contre les auteurs et imprimeurs de livres où se trouveront des expressions séditieuses ou sacrilèges.

La *Gazette* (de Madrid,) dit le *Courrier Français*, continue à publier la relation des évènements de Paris, et prend ses renseignements indifféremment dans tous les journaux de la capitale de France. Cette manière d'agir surprend tout le monde; mais ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est qu'il sera permis à l'avenir de recevoir en Espagne tous les journaux français et anglais. Le roi a émané un ordre pour cette mesure, et le décret doit être publié dans quelques jours.

Le *Journal des Débats* contient ce qui suit, sous la date de Madrid, le 19 Août.

"Un courrier envoyé ici par M. Campana, capitaine général de l'Andalousie, nous dit qu'il a paru soudainement dans

cette province plusieurs bandes complètement armées, qui parcourent les campagnes, en criant: *Vive la constitution!* La tranquillité publique a été troublée dans plusieurs villes, et à Grenade, on a chanté l'hymne de Riégo. Les officiers de police ont rétabli l'ordre, quoiqu'avec difficulté, et bien que les patrouilles fassent leur ronde nuit et jour, les absolutistes craignent beaucoup pour leur vie. M. Campana a demandé de grands renforts pour les distribuer dans les villes de son gouvernement."

GRECE.—On dit que les Samiens se sont déclarés indépendants du gouvernement général de la Grèce, et qu'ils ont organisé un gouvernement particulier. On dit aussi que le président Capo D'Istrias a ordonné au général Church de sortir de la Morée.

ANGLETERRE.—On lit dans le *Courier* de Londres du 28 Août: "Un journal du matin insinue qu'il y eut un traité secret entre les puissances alliées en 1815, pour garantir aux Bourbons la possession du trône de France; et que la Grande-Bretagne et quelques autres puissances sont maintenant d'une opinion tout à fait différente quant à l'interprétation qui doit être donnée à ce traité. Nous affirmons qu'il n'y a pas eu de traité secret pour garantir le trône de France aux Bourbons, dans des circonstances telles que la présente crise, et qu'il n'y a pas de différence d'opinion sur le sujet entre la Grande-Bretagne et ses alliés. La meilleure preuve en sera donnée par la reconnaissance de Louis Philippe par les autres puissances de l'Europe."

Le *Court Journal* dit: "Nous sommes autorisés à dire, qu'aussitôt après qu'il y eut eu une entrevue entre le Roi Guillaume et le Général Baudrand, il a été écrit au Roi des Français une lettre de congratulation qui a reçu la signature de notre gracieux Souverain. Nous apprenons que pour épargner du tems, et pour complaire au désir de Louis Philippe de voir son autorité reconnue par le gouvernement de ce pays avant celui de tout autre état, il ne sera pas envoyé d'ambassadeur extraordinaire, mais que l'Angleterre sera représentée par lord Stuart de Rothsay, ou par Sir Francis Lamb, s'il se trouve à Paris."

Le Général Baudrand rapporte que l'audience qu'il a eue de Sa Majesté Britannique a duré environ un quart d'heure. Le roi Guillaume l'a reçu de la manière la plus gracieuse, et lui a fait des questions obligeantes sur la santé du roi Philippe et de sa famille.

La Gazette du 27 contient une proclamation par laquelle le parlement est convoqué pour le 26 d'Octobre, "pour l'expédition de diverses affaires urgentes et importantes."

L'Yacht de S. M. le *Herald*, ayant à son bord Lord et Lady AYLMER, et leur suite, a fait voile de Portsmouth pour Québec, le 29 Août.

Dans la liste des ouvrages publiés à Londres en Août dernier, se trouve le suivant :—*The Geography and Topography of the Canadas, and the other British North American Provinces; with Maps. By Lieut. Colonel BOUCHETTE.* C'est-à-dire :—*Géographie et Topographie du Canada et des autres Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique; avec Cartes Par le Lieut. Colonel BOUCHETTE.*

Les derniers journaux anglais, reçus par la voie des Etats-Unis, nous donnent les nouvelles, non pas d'une révolution, comme celle de France, mais de troubles sérieux, de mouvemens insurrectionnels, dans cette partie du royaume des Pays-Bas appelée la Belgique. Une révolution est un changement de dynastie, de constitution, ou de lois fondamentales dans un état; il n'y avait eu encore rien de tel dans les Pays-Bas, à la date des dernières nouvelles; il paraissait même que tout ce que le peuple désirait généralement était un changement partiel d'hommes et de mesures; mais pour obtenir ce qu'il désirait, il ne s'y prenait pas, suivant nous, de la manière la plus légitime, dût sa manière d'agir être efficace à la fin, si l'espoir d'un bien futur n'autorise pas à commettre un mal présent. Dans toute société bien organisée, sous tout gouvernement constitutionnel et libre, il doit être permis aux citoyens de faire entendre leurs plaintes, par la voie des papiers publics, s'ils se trouvent lésés, de s'assembler paisiblement, de dresser et de présenter des pétitions ou des requêtes au prince ou aux autorités constituées. Mais les rassemblemens tumultueux, excepté le cas de résistance à des coups d'état, à la violation manifeste de la constitution et des lois, comme celui qui a eu lieu dernièrement en France, les rassemblemens tumultueux, les émeutes, disons-nous, sont toujours blâmables, comme troublant l'ordre public, et mettant en danger les personnes et les propriétés. Ces rassemblemens tumultueux deviennent criminels, ou plutôt leurs suites sont des crimes, si elles consistent en voies de fait comme celles qui ont eu lieu à Bruxelles, destruction forcénée de propriétés publiques et privées, incendies, meurtres ou intentions de meurtres, &c. M. de Potter, au sort duquel plusieurs écrivains publics ont paru s'intéresser dernièrement, nous semblerait plus digne d'exécration que de pitié, s'il était vrai, comme le disent quelques uns des derniers journaux de Londres, ou des auteurs de lettres publiées dans ces journaux, s'il était vrai, disons-nous, qu'il eût écrit sous-main au peuple

de Bruxelles pour l'exhorter à se porter à des voies de fait, ou comme s'expriment ces lettres, "à frapper de grands coups." Mais s'il est possible que l'esprit de vengeance porte un homme à donner un conseil aussi exécrable, il est probable aussi qu'on ne suppose que M. de Potter a donné ce conseil, que parce que la populace a paru en vouloir principalement aux journalistes qui ne pensent pas comme lui, et aux juges qui l'ont condamné.

Au reste, si la dernière révolution de France a été en partie l'occasion des mouvemens populaires de Bruxelles et de quelques autres villes de la Belgique, comme quelques journalistes semblent le penser, elle n'a pas été la cause immédiate de ces mouvemens, ou du mécontentement qui les a produits. Le mécontentement des Belges date de 1814, époque de l'union forcée de leur pays avec la Hollande, sous le gouvernement du Prince d'Orange. Depuis cette époque, plusieurs circonstances ont tendu à augmenter ce mécontentement plutôt qu'à le diminuer; telles que la partialité marquée du souverain pour la religion et la langue des Hollandais; la gêne apportée, suivant les Belges, à leur éducation religieuse et ecclésiastique; la tentative d'abolir, dans les tribunaux, et même dans l'assemblée des états, l'usage de leur langue, qui est la française, ou un dialecte différent du Hollandais; les restrictions mises sur la presse; des taxes exorbitantes et doubles de celles que paient leurs voisins du royaume de France, &c.

Le mécontentement des Belges est donc légitime. Mais si leurs griefs sont bien fondés, ils doivent sûrement avoir des moyens légaux d'en demander et d'en obtenir le redressement. Quels que soient ces griefs pourtant, ils ne sont rien, ou presque rien, en comparaison de ceux des peuples de l'Europe méridionale; et ce qu'il y aurait d'étonnant, si l'exemple de la France, était là pour quelque chose, ce serait que cet exemple eût eu un effet plus prompt et plus décidé en Belgique qu'en Espagne et en Portugal, par exemple, dans ces pays où le gouvernement est celui de la force physique, le résultat de la perfidie, du parjure et de l'usurpation, ou de la force des armes étrangères. Dans des pays ainsi gouvernés, où l'oppression et la tyrannie sont à l'ordre du jour, où les prières et plaintes ne sont point écoutées, et ne peuvent se faire entendre sans danger, l'insurrection pourrait bien être en effet pour les peuples le seul moyen à prendre pour améliorer leur sort, et ce serait, suivant nous, vouloir leur éternelle misère, prêcher non seulement la doctrine de l'obéissance passive, mais encore celle de la souffrance volontaire, que de dire que ce moyen ne peut jamais être légitime. Nous croyons que ce moyen fut légitime pour les

Grées, il y a quelques années, et nous n'oserions pas dire qu'il ne le serait pas présentement pour les Espagnols et les Portugais. Par une révolution, les Portugais passeraient du joug tyrannique, d'un indigne usurpateur sous le gouvernement constitutionnel, de leur reine légitime, et les Espagnols seraient délivrés de l'état d'oppression et d'humiliation où les ont mis les armes des Bourbons de France, en 1824.

S'il en faut croire les dernières nouvelles, Don Miguel ne sait que faire, mais Ferdinand VII. a pris la partie la plus sage, pour détourner l'orage qui se forme au dessus de sa tête, celui de promettre à ses sujets, un gouvernement plus libéral, une constitution enfin, qui, quelque défectueuse qu'elle pût être, voudrait toujours un peu mieux que le despotisme pur. Ce monarque a déjà cessé de traiter ses sujets en enfans, s'il est vrai, comme le dit le *Courrier Français*, qu'il ne leur défend plus de recevoir et de lire, les gazettes étrangères, et d'apprendre ce qui se passe dans le monde. Ce pas fait indiquerait évidemment, qu'on se propose, d'aller plus loin.

Le président des Etats-Unis a émané une proclamation relativement à l'ouverture des ports anglais aux vaisseaux américains.

Québec, 13 Octobre, 1830.—L'Yacht de S. M. *Herald*, commandé par George B. Maxwell, écrl. et ayant à son bord Lord et Lady AYLMER, est arrivé ce matin dans ce port, après une traversée de 43 jours de Cowes. Vers 11 heures du matin, les illustres passagers sont débarqués, au bruit du canon du vaisseau et de la citadelle, d'où ont été tirées les salves accoutumées. Lady AYLMER, accompagnée de son Excellence, Sir James KEMPT, s'est rendue aussitôt au Château St. Louis, dans un carosse ouvert tiré par quatre chevaux. Sa Seigneurie, accompagnée de l'état-major de la garnison, suivait à cheval.—La suite de sa seigneurie se compose du lieutenant colonel Glegg, secrétaire militaire; du capitaine Airy, du 34e. régiment, et du capitaine McKinnon, des grenadiers de la Garde, aides-de-camp.—*Star*.

La Gazette officielle de Québec, et les autres journaux de la province, d'après cette gazette, contiennent la nomination des officiers d'état-major de la milice dans les différents comtés du Bas-Canada. Nous croyons devoir remettre à un numéro futur les réflexions que nous suggèrent le dernier acte de milice et sa mise à exécution, d'autant plus que cette exécution n'est encore que commencée.

L'hon. D. B. VIGER et L. J. PAPINEAU, J. LESLIE, F. A. QUESNEL et G. MOFFATT, écuyers, sont partis, mardi soir, dans le *St. Lawrence*, pour aller présenter l'adresse des habitans de Montréal à son Excellence Sir James KEMPT, à l'occasion de son départ. Cette adresse a reçu, dit-on, 2681 signatures, dans la ville et les fauxbourgs de Montréal.

Nous apprenons que Son Excellence Sir James KEMPT, partira pour l'Angleterre, dans le *Herald*, vers mardi prochain.

La semaine dernière, nous avons eu à déplorer la mort affligeante du lieutenant Stuart Mackay du 32<sup>e</sup>. régiment. Il paraît que ce brave officier était depuis quelque tems sujet à des attaques d'aliénation d'esprit. Dans une de ces attaques, il s'est coupé la gorge si grièvement qu'il est mort le lendemain. — *Star*.

Les forges de *Marmora* ont été mises à l'enchère, à Kingston, Samedi dernier, et achetées par T. HETHERINGTON, Ecr. pour la somme de £10,000. " Nous apprenons, dit le *Chronicle*, que ces forges seront mises en opération par une compagnie, si quelques capitalistes avancent les fonds nécessaires pour une telle entreprise. D'après l'excellence connue de l'établissement, nous sommes persuadés que la spéculation serait très avantageuse."

Il se commet toutes les nuits des déprédations sérieuses en différentes parties de cette ville, et particulièrement dans le fauxbourg de Québec. La nuit dernière, des voleurs sont entrés forcément dans la maison de Mr. Robert Stocker, située dans la grande rue de ce faubourg, et en ont enlevé six caisses de chandelles. Il a été fait en même tems une tentative pour entrer chez Mr. Joshua Stansfeld, mais la maison ayant des fenêtres doubles, les voleurs ne purent venir à bout de leur dessein. Il y a eu Jeudi huit jours, les portes de la maison de Mr. James Ashford, armurier, située dans la même rue, ont été enfoncées, et tout ce qu'il y avait de fusils et autres armes, en ont été enlevés, aussi, quelques hardes et autres effets.

*Gaz.*

INCENDIE. — Mercredi au soir, vers 9 heures, le feu prit dans une maison, rue St. Pierre, appartenant à la succession de feu Pierre Fortier, Ecr. et occupée par un Mr. Douglas, Tonnelier. Quoiqu'il plût beaucoup alors, et que les pompes eussent été amenées promptement sur le lieu, le progrès des flammes ne fut arrêté qu'après que cette maison eût été entièrement brûlée, ainsi que la maison voisine, appartenant à Mr. Leclerc, et occupée par des émigrants. La maison occupée par Mr. Douglas était, dit-on, assurée pour £300 au Bureau d'Assurance de Québec, et celle de Mr. Leclerc, pour £100 au même Bureau.

## ELECTIONS GÉNÉRALES.

Comtés.	Membres élus.
<i>La Beauce,</i>	MM. C. TASCHEREAU, et P. S. TASCHEREAU.
<i>Dorchester,</i>	H. J. CALDWELL, et L. LAGUEUX.
<i>Orléans,</i>	QUIROUET et CASAULT.
<i>Montmorency,</i>	PHILIPPE PANET.
<i>Saguenay,</i>	Dr. LATERRIERE, et I. BEDARD.
<i>Jotbinière,</i>	L. METHOT, et L. NOEL.
<i>Nicolet,</i>	L. BORDAGES, et J. B. PROULX.
<i>St. Hyacinthe,</i>	J. DESSAULES, et L. R. BLANCHARD.
<i>Sherbrooke,</i>	S. BROOKS et G. GOODHUE.
<i>Rouville,</i>	J. B. R. H. DE ROUVILLE, et Dr. BORDAGES.
<i>Bourg de Sorcel,</i>	JONATHAN WURTELE.
<i>L'Acadie,</i>	F. LANGUEDOC, et R. HOYLE.
<i>Lachenaie,</i>	C. COURTEAU, et J. M. ROCHON.
<i>Drummond,</i>	Le Lieut. Colonel HERIOT.
<i>St. Maurice,</i>	Les candidats étaient MM. CARON, BUREAU, (les anciens membres,) et V. GUILLET, de Machiche.
<i>Yamaska,</i>	Les candidats étaient MM. C. DE MONTENACH, de Montréal, Jos. BADEAUX, des Trois-Rivières, et A. BERTHELOT, de Québec.
<i>Beauharnois,</i>	Les candidats étaient MM. JACOB DE WITT, E. ROY, C. ARCHAMBAULT, et WM. BOWRON.

*Postscriptum.*—L'élection de *Beauharnois* s'est terminée avant-hier. MM. DE WITT et ARCHAMBAULT sont les candidats heureux. A la clôture, les votes étaient comme suit : Archambault, 430 ; De Witt, 325 ; Roy, 320 ; Bowron, 158.

MARIÉS :—A Québec, le 5, par Mgr. l'Évêque de Fusala, I. P. BOISSEAU, écuyer, Notaire, de St. Thomas, à Dlle. LOUISE, fille cadette de Thomas WILSON, écr.

A Montréal, le 9, Charles Dewey DAY, écr, Avocat, à Dlle. Barbara LYON, tous deux de cette ville ;

Lundi dernier, J. Gordon M'KENZIE, écr. Négociant, à Dlle. Seraphina, fille d'H. GASTES, écr. tous-deux de cette ville.

DÉCÉDÉS :— A la Baie Ronde, près de Shellburne, dans la Nouvelle Ecosse, le 21 Août dernier, Arra DOANE, natif de Massachusetts, âgé de 94 ans. Il se trouvait à Montréal, dans un des corps dits provinciaux, lors de la capitulation de cette ville en 1760.

A Lynn, état de Massachusetts, M. Donald McDONALD, âgé de 108 ans. Né en Ecosse en 1722, il entra de bonne heure au service anglais. Il se trouva à l'affaire où le général Braddock fut défait et tué, et à la bataille de Québec sous le général Wolfe. Il servit ensuite pendant la guerre de la révolution américaine dans le régiment commandé par le général Green.

**L**E Soussigné, Imprimeur et Propriétaire de LA MINERVE, informe ses amis et le public qu'il a acquis de Mr. JAMES LANE, tout son fonds d'Imprimerie, Presses, Caractères, &c. ce qui joint à son propre fonds déjà considérable, et comprenant un grand assortiment de Caractères Neufs et d'un goût nouveau, le met en état d'exécuter dans les Langues Française, Anglaise ou Latine, avec élégance et promptitude, tous les Ouvrages qu'on voudra bien lui confier, tels que PAMPHLETS, CARTES, AFFICHES, LETTRES CIRCULAIRES, &c. &c. &c. Il croit devoir saisir cette occasion pour témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont encouragé jusqu'à présent, et il se flatte que ses efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien l'employer, lui mériteront la continuation de la faveur du public.

Le Bureau de LA MINERVE est maintenant établi au No. 29, rue St. Paul, près du Marché Neuf, au lieu ci-devant occupé par Mr. James LUDGER DUVERNAV.

Montréal, 3 Sept. 1829

—\*—\*—\*—  
**AVIS.**

**L**E Soussigné, imprimeur et propriétaire de LA MINERVE, prie ceux de ses concitoyens qui l'ont si libéralement encouragé jus- qu'ici, de recevoir ses remerciemens sincères, et de croire en même tems qu'il ne négligera rien pour mériter la continuation de la même faveur.

En addition à son fonds considérable d'im- primerie, il vient de recevoir de New-York

UN BEL ASSORTIMENT DE

**CARACTÈRES NEUFS**

dans le dernier goût; de sorte que maintenant sous le rapport de la quantité, de la variété, et de la beauté des caractères et ornemens typographi- ques, son établissement ne le cède à aucun autre en Canada. Il a reçu aussi dernièrement une

**PRESSE IMPERIALE,**

**À PATENTE**

d'après le plan de *Smith*, à laquelle il va adapter le

*Mécanisme patenté de Spence,*

au moyen duquel l'encre se distribue d'elle-même sur les formes; méthode qui outre plusieurs avan- tages assure l'uniformité de couleur aux différentes feuilles d'un même ouvrage. Ce mécanisme, quoi- que nouvellement inventé, est maintenant en usage dans presque toutes les imprimeries des États-Unis, et est reconnu supérieur à tout autre procédé, par- ticulièrement dans l'impression des livres.

Il continuera à imprimer avec promptitude et à des prix modérés, les Brochures, Blancs de Con- trats, Catalogues, Affiches, Circulaires et autres ouvrages, soit dans l'une ou l'autre langue, qu'on voudra bien lui confier.

**LUDGER DUVERNAV.**

Montréal, octobre 1830.

**R**ECEMMENT PUBLIÉ, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et  
à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. un volume de *Poésies  
Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II,  
contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Igno-  
rance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie recli*.—  
Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—  
Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'A-  
mour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson  
sur l'air: *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les  
Grands Chêfs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le  
Jour de l'An.—Les Souhaits.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux  
Souhaits.—L'Hiver du Canada.—Épithalame de l'An 1826.—La Gazette.—  
Le Beau Sexe (Sur l'air, *Aussitôt que la lumière, Que j'aime à voir les  
hirondelles, &c.*)—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithalme du Cana-  
dien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épi-  
taphé générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

TAPIS DE TOILE PEINTE.

**L**E Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Curés et le public en  
général, qu'il continue à manifester, au plus court avis, et à ven-  
dre des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église,  
les salons, &c., à son atelier, rue du St. Sacrement, Montréal.

J. B. CHALIFOUX.

Octobre, 1827.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien  
donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont  
priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

*A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Comptis et autres.*

**L**E Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solide-  
ment reliée et dem. rel. Aussi, la GÉOGRAPHIE EN MINIATURE, le  
VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c. M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens  
ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie

**L**E Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la  
*Grammaire Française*, la *Grammaire Latine*, la *Géographie*, la *A-  
rithmétique*, la *Géométrie*, &c., à sa demeure, Rue Viger, près du Marché-  
Neuf. M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS,  
REQUETES, AVERTISSEMENS, &c.

**S**ERA vendu par Encan, aux Magasins de MM. ROBERTSON, MASSON,  
LAROQUE & Cie. LUNDI, le 11 du courant et les jours suivans, à  
un crédit de 4, 6 et 8 mois, un assortiment étendu d'ÉTOFFES de LAIN,  
SOIE, TOILE et COTON.

2 Octobre, 1880.